

22 MARS 2018
NI OUBLI NI PARDON !

**Deux ans après l'attaque du
commando armé à la fac de
Droit et Sciences Politiques de
Montpellier :**

22 mars 2020

On oublie pas, on pardonne pas !

Le 22 mars 2018 a vu défiler, partout en France, **des centaines de milliers de personnes contre les réformes du gouvernement.**

Fonctionnaires, cheminot·e·s, étudiant·e·s et retraité·e·s étaient appelé·e·s à une journée de grève et de manifestation pour défendre les services publics, les salaires, les statuts, l'emploi ainsi que les retraites. Les étudiant.es étaient mobilisés contre la loi « Vidal » sur l'Orientation et la Réussite des Étudiants et la réforme du baccalauréat qui s'ancrent dans un processus de libéralisation de l'Université qui suit son cours aujourd'hui, avec entre autres le projet de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche.

C'est dans ce contexte, que la réunion d'information, prévue à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Montpellier s'est transformée en Assemblée Générale (AG) et **a voté l'occupation de l'Amphi A jusqu'au lendemain matin.**

Alors que les étudiant.e.s s'apprêtent à passer la nuit dans l'amphi, **un peu avant minuit un groupe cagoulé et armé de palettes clouées et d'un taser fait irruption. Cette expulsion d'une extrême violence est le fait d'une dizaine d'individus des mouvances d'extrême droite (Rassemblement National, Ligue du Midi) ainsi que de certains personnels de la faculté de droit et de sciences politiques de Montpellier.**

Cette attaque a eu lieu avec **la complicité de certains enseignants**, chargés de TD et étudiants de la faculté de droit dont **l'ancien doyen M. Pétel et M. Coronel de Boissezon qui ont permis au commando fasciste de pénétrer dans le bâtiment et de se livrer à cette agression d'une extrême violence.**

Aujourd'hui, cela fait deux ans que ces événements ont eu lieu.

Une enquête de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche a été mise en place et close en février 2019. Elle a sanctionné ainsi **Monsieur Philippe Pétel**, qui était doyen de la faculté de droit et de sciences politiques aux moments des faits et a été **suspendu de ses fonctions pour 5 ans** et **Monsieur Jean-Luc Coronel de Boissezon**, qui a été **révoqué de l'enseignement supérieur public**. Il est aujourd'hui professeur d'histoire de la pensée économique à l'ISSEP (Institut de sciences sociales, économiques et politiques), un établissement privé dirigé par Marion Maréchal Le Pen.

Si cette commission disciplinaire vient de signifier des sanctions exemplaires à leur encontre, **d'autres personnes présentes ce soir-là, identifiées depuis, ont à minima approuvé l'intervention de la milice** en se laissant volontairement enfermer avec les agresseurs tout en saluant leur action par des applaudissements. **Ces personnes poursuivent, encore aujourd'hui, leurs activités à l'UFR droit et science politique** sans que rien n'ait été fait, malgré les promesses, pour faire toute la lumière sur cette affaire et notamment sur leur éventuelle implication

Sur le volet pénal, **une vague d'interpellations a eu lieu le mardi 11 septembre 2018** : huit personnes sont concernées dont M. Pétel et M. Coronel, ainsi que des sympathisants de la Ligue du Midi, une « organisation radicale » d'extrême droite.

Puis le 5 décembre 2019, selon le réquisitoire du parquet, le procureur de la république demande le renvoi de sept personnes devant le tribunal correctionnel pour ces violences. On y apprend plus en détails les liens entre ce "commando armé" et les militants et groupes d'extrême droite.

L'enquête judiciaire est donc toujours en cours. Nous dénonçons cette **justice à deux vitesses**, où alors que de nombreuses arrestations et condamnations sont faites très rapidement envers les actrices et acteurs des mouvements sociaux, des actes à caractère fasciste restent encore impunis alors même que deux années se sont écoulées depuis qu'ils ont été perpétrés.

Nous souhaitons donc profiter de cette date pour réaffirmer notre lecture des faits. La direction de l'Université a recherché la pacification immédiate, n'hésitant pas à laisser passer les étudiant.e.s mobilisées pour les auteurs de trouble. Face aux violences perpétrées au sein même de ses locaux, **l'Université de Montpellier a tout fait pour passer cette affaire sous silence.**

La première préoccupation de l'administration n'a pas été de condamner les actes intolérables qui ont eu lieu mais de **maintenir son image de prestige.** Dès la réouverture, des affiches ont été placardées dans tous les bâtiments où il était possible de lire « Pour l'image de notre faculté, reprenons nos activités dans le calme ». Face à cela, nous réaffirmons le caractère fasciste de cette attaque, son ancrage dans la répression généralisée des mouvements sociaux et l'impunité avec laquelle elle se déroule au sein de nos facultés. **Nous n'oublions pas et ne pardonnons pas les agresseurs et nous réclamons que justice soit faite.**

Depuis ces évènements nous pouvons constater sur Montpellier **un regain d'activités des groupuscules d'extrême droite parmi lesquels la Ligue du Midi ; l'Action Française et Génération Identitaire**, et notamment depuis septembre 2019 à l'Université Paul Valéry.

Ces groupes mènent depuis plusieurs mois des actions de collages d'autocollants ou encore d'affiches, puis, ce sont suivi des **intrusions et des dégradations sur un local syndical. Une étudiante syndiquée a même été agressée en pleine journée** au sein du campus, ainsi que **des militant-e-s le matin du 5 décembre**. Montpellier n'est pas la seule ville concernée, des agressions ont aussi eu lieu à l'Université de Nanterre ou encore à celle de Lyon. En France, en 2018, le nombre des violences commises par l'extrême droite est d'environ 400 contre, en 2019 un total de 1300 agressions.

Puisque nous sommes antifascistes, puisque nous défendons la liberté de se mobiliser au sein de l'Université, puisque nous n'oublions et ne pardonnons pas les actes d'une extrême gravité qui ont été commis le 22 mars 2018, nous exigeons aujourd'hui l'avancée de l'enquête judiciaire et une justice totale pour les victimes du 22 mars, et que toutes les personnes impliquées dans cette agression soient sanctionnées.

Le collectif 22 mars : ni oubli ni pardon

**22 MARS 2018
NI OUBLI NI PARDON !**